

OCDE

FORUM MONDIAL SUR L'AGRICULTURE

Thème:

LES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE
SUBSAHARIENNE

16-17 mai 2006, Paris
OCDE, Tour Europe, 33 Place des Corolles, 92049 Paris La Défense 2

Sous-thème:

LA REALISATION DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE

Contribution de M. Alioune Sall¹

Cette contribution est une tentative d'évaluation des progrès réalisés dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) énoncés pour l'Afrique subsaharienne, particulièrement en matière de réduction de la pauvreté, de lutte contre la faim et de développement rural, et du rôle de l'agriculture dans ce cadre.

I. L'AGRICULTURE EN AFRIQUE

Depuis plus de 50 ans, les économistes de développement ont souvent été en désaccord en ce qui concerne le rôle de l'agriculture dans l'économie de développement. Alors que certains estiment que la croissance agricole peut être contournée sur le chemin vers l'industrialisation, d'autres l'ont identifiée comme une condition première pour la croissance globale. (voir Peter Hazell: "Is Agriculture Still Important for Economic Development and Poverty Reduction?", IFPRI Forum, September 2005)

Aujourd'hui le débat se focalise autour de la question de savoir si l'agriculture peut être le facteur moteur de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté, et si, dans le secteur agricole, les exportations à haute valeur ajoutée ne devraient-elles pas être la direction où doivent s'orienter les investissements.

¹ Directeur Exécutif, Institut des Futurs Africains

Ces préoccupations concernent l'Afrique au plus haut point. En effet, une littérature récente semble sceptique au sujet du rôle de l'agriculture africaine, mettant l'accent sur les faibles performances enregistrées par le passé, la faible productivité notée et la faiblesse des prix agricoles, la faible taille des exploitations agricoles caractéristiques de l'Afrique et la concurrence croissante qu'induit l'intégration globale des marchés.

Pourtant, une autre étude prospective récente basée sur des scénarios (2020 Discussion Paper 41: Looked ahead: Long-Term Prospects for Africa's Agricultural Development and Food Security) montre que l'Afrique peut se rapprocher de la cible des OMD qui est de réduire de moitié la malnutrition infantile à l'horizon 2015 à condition que des politiques et des investissements appropriés soient mis en place pour:

- Accélérer la productivité agricole et la croissance économique;
- Réduire le rythme de croissance démographique;
- Améliorer l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à l'eau potable.

L'étude estime qu'un investissement additionnel annuel d'environ 4,7 milliards de dollars par année, accompagné de politiques appropriées, pourrait permettre en Afrique de lutter contre la malnutrition aussi efficacement que les autres pays en développement.

Ainsi, ce débat sur le rôle de l'agriculture dans le développement économique n'est pas qu'académique. Il est important pour des raisons qui tiennent à la démographie, à la structure économique de l'Afrique subsaharienne et au caractère central de l'agriculture dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

II. LA SITUATION ECONOMIQUE ET L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

L'économie de beaucoup des pays d'Afrique dépend des exportations des matières premières. Celles-ci sont essentiellement des produits agricoles et miniers. Il existe des pays dont l'essentiel des produits exportés provient de l'agriculture (comme en Côte d'Ivoire). La production manufacturière est très négligeable. L'agriculture occupe ainsi une part importante du PIB de beaucoup de pays d'Afrique au sud du Sahara.

L'Afrique est aussi caractérisée aujourd'hui par une pauvreté et une malnutrition à grande échelle, des larges déficits alimentaires au niveau national, une dépendance élevée et croissante en matière d'importation des produits alimentaires et d'aide concessionnaire.

Les produits vivriers représentent encore autour de 70% de la valeur totale de la production agricole en Afrique, et l'on estime que la demande en ce domaine va doubler à l'horizon 2020. Ce qui s'évalue à un besoin supplémentaire de l'ordre de 50 milliards de dollars par an (aux prix actuels). Avec un niveau faible et la stagnation du revenu par tête, une pauvreté à grande échelle, la demande de l'Afrique pour des produits alimentaires de grande valeur reste faible. On note une certaine croissance dans le domaine des exportations des produits vivriers, mais les recettes

correspondantes sont faibles (environ 6 milliards de dollars par an). Par ailleurs, l'accès à ces marchés de produits vivriers est difficile aux petits exploitants agricoles africains. (voir Peter Hazell: op. cit.)

Par ailleurs, l'Afrique connaît une croissance démographique assez élevée, de l'ordre de 3% en moyenne. La population rurale représente plus de la moitié de la population africaine; elle aussi croît à un rythme moyen de 2%. Cette population rurale constitue la majorité de la masse considérée comme pauvre selon les critères définis par les organismes des Nations Unies. L'agriculture est sa principale activité économique.

III. L'AGRICULTURE ET LES OMD

La production agricole comprend des produits alimentaires, des fibres divers, des produits médicamenteux.

L'agriculture est le seul domaine d'activités dont une partie de la production permet de contribuer directement à aborder le volet "lutte contre la faim" du premier objectif du Millénaire.

Les dernières évolutions dans le domaine de la santé mondiale (grippe aviaire, etc.) remettent en évidence l'existence d'un lien solide entre l'agriculture/l'élevage et la santé, lien souvent oublié.

La génération de revenus permettant aux producteurs agricoles d'accéder à d'autres biens de consommation utiles notamment pour la santé, l'agriculture peut également contribuer indirectement à la réalisation d'autres objectifs.

Les revenus agricoles générés peuvent être investis dans des domaines d'activités permettant d'atteindre d'autres objectifs du Millénaire.

Tous les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont cruciaux pour l'Afrique. Cependant, l'objectif de réduire l'extrême pauvreté et la faim se positionne sans doute comme la première des priorités dans tous les agendas, tant explicites qu'implicites, des gouvernants africains.

A côté de cette préoccupation qui passe pour être une priorité des priorités, l'on ajoute les objectifs de santé et d'éducation, bien que ceux-ci puissent aussi entrer en réalité comme des éléments d'appréciation d'une situation de pauvreté au sens large. Ce qui sous-entend que, dans le premier objectif du millénaire, le concept de pauvreté est pris dans le sens de pauvreté monétaire.

III.1.1- Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim

Malgré un engouement remarqué par le passé dans le sens de la poursuite des objectifs du Millénaire, un rapport préparé pour le Global Governance Initiative of the World Economic Forum (WEF) montre que peu d'efforts sont actuellement en train d'être déployés de par le monde pour la réalisation de ces objectifs. Pour l'année 2005, en utilisant un système particulier de notation, un groupe d'experts internationaux a affecté une note de 5/10 aux efforts de "lutte contre la pauvreté"

tandis que les efforts "de réduction de la faim" ont obtenu une note de 4/10. (Global Governance Initiative Annual Report 2006: voir www.weforum.org/globalgovernance)

La production agricole devrait jouer un rôle très important dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Cette production devrait être accrue.

Cependant, d'après les analyses de Peter Hazell (op. cit.), l'augmentation de la production vivrière en Afrique reste un défi, vu la pauvreté des infrastructures rurales et la faiblesse des institutions pour soutenir le développement agricole.

Les nouvelles technologies sont difficiles d'accès par les petits exploitants qui doivent payer 3 ou 4 fois plus cher que le prix sur le marché mondial d'un fertilisant, ce pour n'obtenir que 30 à 60 % de la valeur de marché de leur production.

A la réflexion, l'épanouissement du secteur des produits vivriers en Afrique dans un contexte de grande concurrence à l'échelle mondiale nécessite un investissement significatif en infrastructure et en nouvelle technologie. Vu l'échec de la privatisation du marché des produits vivriers et des services agricoles essentiels, l'Etat doit arriver à mettre en place une forme innovante de partenariat public-privé pour:

- Surmonter le problème de fonctionnement du marché;
- Permettre aux exploitants agricoles d'accéder aux intrants nécessaires comme les fertilisants, les semences, le crédit;
- Fournir des instruments efficaces de gestion des risques agricoles.

III.1.2- Assurer l'éducation primaire pour tous

Si les pratiques agricoles demeurent rudimentaires (exploitations familiales, de faible taille, agriculture extensive, peu mécanisée) comme elles le sont dans la majorité du monde rural d'Afrique subsaharienne, l'objectif d'éducation pour tous sera loin d'être atteint d'ici à l'an 2015.

En effet, les enfants sont souvent utilisés comme une importante main d'œuvre agricole familiale. Les filles, en particulier, sont souvent gardées à côté de leurs mères pour des travaux champêtres et de ménage. Ce qui ne leur laisse pas la chance d'accéder à ou de terminer avec succès une scolarisation primaire.

III.1.3- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

La répartition des tâches dans la plupart des sociétés africaines se fait en fonction du sexe. Les hommes s'occupent de la préparation du sol, l'abattage des arbres, etc. alors que les femmes se chargent des semis, repiquage, etc., des travaux qui exigent une certaine finesse. En plus, elles s'occupent de la transformation des produits agricoles en denrées alimentaires. Encore jeunes, les filles sont déjà sollicitées pour diverses tâches agricoles et domestiques: travaux champêtres, cuisine, lessive, puisage de l'eau, ramassage du bois mort, garde des jeunes enfants, etc. Ainsi, la femme joue un grand rôle dans la production et la reproduction au sein des ménages ruraux.

La modernisation agricole permettra sans doute d'alléger la tâche des femmes, dégageant du temps pour se consacrer à d'autres aspects de la vie, réduisant le degré de discrimination entre les sexes.

Des disparités du point de vue genre s'observent également dans l'accès aux ressources, notamment les droits de propriété des terres qui dans la plupart des traditions africaines privilégient l'homme au détriment de la femme.

III.1.4- Réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle

On peut affirmer sans risque qu'une part de la mortalité infantile en Afrique peut être due à l'état de santé des mères, particulièrement en milieu rural. En effet, à certaines périodes de l'année, en fonction des saisons agricoles, les tâches des femmes ne sont pas compatibles avec la grossesse, l'allaitement ou l'entretien des enfants à très bas âges.

La modernisation de l'agriculture peut réduire les tâches agricoles affectées aux femmes, et leur permettre de jouir d'une meilleure santé, ce qui peut améliorer le soin accordé aux enfants, réduisant ainsi la probabilité de les perdre.

III.1.5- Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Les méthodes d'agriculture sur brûlis, ainsi que l'utilisation abondante du bois comme principale source énergétique dans le monde rural, ne sont pas favorables à la santé. Elles peuvent notamment être à la base de certaines maladies respiratoires.

De plus, dans beaucoup de zones rurales se posent les problèmes d'eau, surtout dans un contexte où la pratique dominante est celle de l'agriculture sous pluie. L'eau est souvent rare, et ce caractère éphémère de la disponibilité en eau pose de sérieux problèmes. Les terres sont exposées au soleil et menacées de désertification. Il se pose en plus le problème d'un mauvais système d'assainissement, une occasion propice pour le développement du paludisme.

Par ailleurs, Beaucoup de personnes infectées du VIH / Sida dépendent de l'agriculture pour leur nourriture et leur revenu dans des pays d'Afrique au sud du Sahara. Une approche expérimentée par l'ONG CARE au Lesotho (pays très infecté) est d'accroître la sécurité alimentaire des familles touchées. L'approche a consisté à les initier et les aider à développer des champs à proximité des habitations (pour réduire la fatigue), où au moins cinq différentes cultures devraient être pratiquées en fonction de leur apport potentiel en calories pour les personnes atteintes.

III.1.6- Assurer un environnement durable

Le monde rural continue à se peupler en Afrique, avec un taux de croissance d'environ 2%. Par ailleurs l'urbanisation croissante entraîne une augmentation des besoins alimentaires dont une partie est couverte par la production en provenance du monde rural, créant pour ce dernier une source de revenu pour faire face à d'autres besoins.

Face à ces réalités, la production agricole est appelée à croître. Le recours à une agriculture extensive pour faire face à l'accroissement des besoins implique un prélèvement significatif de la biomasse, une exploitation accrue des ressources naturelles (sols, forêts, eaux). L'abandon des jachères dues à la réduction des terres agricoles (suite à la pression démographique) entraîne leur appauvrissement. De plus le déboisement accru, induit des changements considérables sur l'environnement:

- Bassins versants: l'eau est facilement polluée à la suite des pluies, le débit de l'eau est perturbé, risques d'inondations, etc.;
- écosystème: baisse de la biodiversité;
- microclimat: tendance à la désertification, etc.

III.1.7- Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Une amélioration significative de la productivité agricole et une meilleure rémunération de la production agricole permettront à l'Afrique de réduire sa dépendance alimentaire. Celle-ci est l'objet d'une bonne partie de l'aide internationale destinée au continent.

Il est nécessaire que, comme le recommandent les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce, les barrières à l'accès des produits africains dans certaines régions tombent. Il s'agit notamment des barrières non tarifaires appliquées par les pays industrialisés.

La concurrence déloyale que subissent les produits africains de la part des pays industrialisés à travers les subventions de leurs productions agricoles ne sont pas de nature à favoriser le développement d'un partenariat mondial.

Ainsi, tant que l'agriculture africaine ne verra pas sa situation changer de manière radicale (en ce qui concerne les politiques agricoles, de l'environnement, de financement de l'agriculture, etc.), les objectifs du millénaire ne seront pas atteints pour l'Afrique. Des contraintes doivent donc être desserrées pour un progrès vers une agriculture moderne.

IV. LES CONTRAINTES D'UNE AGRICULTURE INTENSIVE EN AFRIQUE

Depuis longtemps, le principal type d'agriculture pratiqué en Afrique était l'Agriculture de subsistance. Celle-ci, de type extensif (avec une technologie rudimentaire), est concevable dans le cadre d'un système d'organisation des sociétés où:

- la taille de la population à nourrir n'induit pas une exploitation compromettant la régénération des ressources et milieux naturels (sol, végétation, climat, etc.);
- les échanges entre communautés ne sont dominés par l'usage de la monnaie.

L'évolution de l'ensemble du système économique mondial vers l'économie de marché a eu et continue d'avoir des impacts considérables sur la configuration et les pratiques des différentes sociétés africaines.

L'Afrique est appelée à migrer vers une agriculture intensive, agriculture d'entreprise, l'agro-business, pour non seulement faire face aux questions de subsistance mais également pour générer des revenus susceptibles d'être investis dans divers domaines du développement.

Cette mutation a déjà, dans une certaine mesure, commencé à être amorcée. Cependant, le paysage agricole africain au sud du Sahara est dominé par des petits exploitants, qui ne génèrent que de faibles revenus et vivent toujours dans une logique similaire à celle de l'agriculture de subsistance.

Compte tenu de l'évolution du contexte mondial, la migration nécessaire de(s) agriculture(s) africaine(s) vers une agriculture d'entreprise nécessite d'aborder plusieurs aspects, et de desserrer diverses contraintes.

Ces dernières se situent tant au niveau interne qu'au niveau externe.

IV.1. Contraintes internes

Les contraintes internes peuvent être appréhendées à travers différents domaines:

- les questions démographiques
- les questions économiques:
- les questions d'organisation de société
- les questions d'organisations des pouvoirs

IV.1.1. Aspects démographiques

L'Afrique connaît un taux de mortalité élevé, alors que baisse progressivement le taux de fécondité. A cela s'ajoutent les phénomènes de propagation du VIH/SIDA et d'une urbanisation rapide.

On assiste malgré tout à une croissance rapide de la population, une croissance non encore maîtrisée qui représente un défi pour la capacité de l'Afrique à assurer son autosuffisance alimentaire.

Le phénomène du VIH/SIDA qui touche en majorité la catégorie de la population en âge de travailler réduit et menace sensiblement les potentiels de production de l'Afrique. Ce phénomène n'épargne pas le milieu rural où, du reste, est trouvée une bonne partie de son explication par l'ignorance, le faible niveau suffisant d'instruction des paysans en matière de dispositions à adopter contre cette réalité.

IV.1.2. Aspects économiques

Le contexte économique africain est dominé par la recherche de rentes, une faible productivité des activités, avec une capacité faible de générer des valeurs ajoutées. L'économie populaire (secteur informel) est prédominante, induisant une faible intégration de l'Afrique à l'économie mondiale.

Le Forum Dakar Agricole (2005) avait évoqué l'après «consensus de Washington». Cela suggère la question de savoir si d'autres manières d'interpréter et de mettre en œuvre «le consensus de Washington» fournirait d'autres marges de manœuvre.

D'autre part, le secteur privé sur lequel compte beaucoup le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) souffre de quelques handicaps.

En effet, ce secteur privé est marqué par des asymétries et des fractures internes (peu de liens de solidarité entre petits et grands producteurs, entre producteurs ruraux et urbains). D'autre part les instances "représentatives" du secteur privé ne représentent souvent que l'élite des grands entrepreneurs et commerçants.

La question de l'accès à diverses ressources nécessaires pour la production est une contrainte majeure: accès au crédit agricole, accès aux produits phytosanitaires, accès aux nouvelles technologies de production agricole, accès à l'information du domaine des activités agricoles, accès à diverses infrastructures pouvant avoir des effets externes positifs sur l'activité agricole. etc.

Dans un monde où les technologies de communication et de l'information tendent à définir banales dans d'autres régions, l'Afrique continue de perpétuer des technologies extensives faute d'accès à l'information appropriée, la formation, les ressources modernes de production.

IV.1.3. Aspects relatifs aux sociétés

Le système lignager est le mode d'organisation sociale dominant, avec une logique privilégiant la minimisation du risque (logique "relationnelle") au détriment de la maximisation du profit ou de la promotion de l'esprit d'entreprise (logique "économique").

L'adoption et le dynamisme de l'agriculture d'entreprise dépendent de la logique dominante au sein des populations agricoles. Tant que dominera la logique relationnelle, l'éclosion de l'agriculture d'entreprise aura moins de chances de s'opérer.

Il y a besoin d'une plus grande ouverture au monde des sociétés traditionnelles africaines, en majorité rurale. Ce contact du monde rural avec les réalités de l'environnement extérieur peut conduire à une évolution des mentalités vers de nouveaux systèmes adaptés au contexte de la mondialisation.

IV.1.4. Aspects relatifs aux pouvoirs

En 1998, le Secrétaire Général des Nations unies (Koffi Annan) affirmait ceci: "La bonne gouvernance est peut-être le seul facteur le plus important dans le cadre de la lutte pour l'éradication de la pauvreté et la promotion du développement".

Cependant, le constat est difficile en Afrique. Les pouvoirs en Afrique sont en crise, leur légitimité et autorité sont défiées. Mais, les normes et pratiques démocratiques gagnent du terrain, commencent à s'enraciner. D'un autre côté, cependant, la corruption, la guerre et la violence endémique continuent de compromettre les perspectives démocratiques de l'Afrique.

Cela ne laisse pas indifférents les secteurs de la production, en particulier la production agricole. Les Africains doivent bien exprimer leur choix.

Ainsi, de quelle(s) agriculture(s) veulent les Africains? Et si l'on peut y voir un rôle essentiel de l'Etat, de quel Etat veut les Africains? Quelles sont les nouvelles voies pour la fiscalité dans les pays Africains?

Le déficit démocratique a été identifié comme une des principales contraintes expliquant le défaut de pertinence et d'efficacité des politiques publiques dans certaines régions.

IV.2. Contraintes externes

Les contraintes externes sont pour la majorité représentées par les accords internationaux.

Les règles de commerce définies dans le cadre de l'organisation mondiale du commerce (OMC) ne sont pas toujours de nature à favoriser l'épanouissement des pays africains dont le tissu économique est faible.

En effet, le système d'économie de marché libre sous-tendant la plupart des accords conclus dans le cadre de l'OMC répond à la logique capitaliste, dont les méfaits attestés par l'histoire des faits économiques n'est un secret pour personne.

Le système ne va, de toute évidence, que concentrer la richesse entre les mains d'une minorité d'entrepreneurs des pays industrialisés qui bénéficient déjà d'une bonne "dotation initiale" au détriment des pays moins avancés, comme ceux d'Afrique.

Par ailleurs, la concurrence que livrent les produits de substitution aux produits agricoles africains constituent un défi pour le secteur agricole africain. A cela s'ajoute la concurrence déloyale des pays industriels contre les pays en développement, en subventionnant leurs agricultures. Autant de contraintes au développement de l'agriculture africaine, et donc à sa contribution dans la poursuite des objectifs du millénaire pour le développement.

V. DES INCERTITUDES SUR LE FUTUR

Cette courte analyse suggère un certain nombre de questionnements.

1/ L'agriculture africaine saura-t-elle s'adapter à la croissance démographique et à la croissance urbaine ainsi qu'aux nouveaux progrès technologiques ? La couronne d'agriculture intensive qui existe déjà autour des villes va-t-elle se développer ? Verra-t-on des entrepreneurs motivés par les perspectives de profit qu'offrent les marchés urbains faire les investissements nécessaires pour accroître la production ? Verra-t-on l'irrigation, en particulier la petite irrigation, faire des progrès sensibles ? Le taux de dépendance des importations de produits alimentaires va-t-il baisser ou à tout le moins ne pas augmenter ? Verra-t-on le développement rural en Afrique tirer un meilleur parti des techniques de communication et de traitement de l'information qui sont appelés à connaître un développement fulgurant ? Verra-t-on de nouveaux procédés de transformation des produits agricoles rendus possibles par l'avancée des connaissances dans les sciences de la vie s'appliquer sur le continent ? L'utilisation d'énergies renouvelables à partir de la biomasse ou de l'énergie solaire va-t-elle se répandre et changer la vie des ruraux dans les zones jusqu'à présent privées d'électricité () ? L'utilisation de gaz butane pour les besoins domestiques progressera-t-elle au point de réduire la pression que le recours au bois de chauffe exerçait sur la forêt ? Sur les marchés mondiaux, la part des producteurs africains qui ont souffert de la baisse tendancielle des prix mondiaux des produits agricoles

variera-t-elle ? Remontera-t-elle malgré la concurrence des producteurs d'autres pays du Sud ?

2/ Trouvera-t-on des moyens (techniques, financiers, politiques...) de mettre fin à la surexploitation des sols qui sévit dans un certain nombre de régions d'Afrique, parfois depuis plusieurs décennies et qui, un certain seuil franchi, peut entraîner une dégradation accélérée de la fertilité et donc mettre les populations qui en vivent dans une situation tragique ? Tant que le phénomène n'atteint que des zones marginales, ses conséquences sont certes douloureuses pour les populations concernées, toutefois elles restent maîtrisables à l'échelle nationale mais peut-on exclure qu'il s'étende à des portions notables de certains pays avec des conséquences difficiles à maîtriser ?

3/ Les services rendus en matière d'éducation et de santé vont-ils s'élever au-dessus du niveau qui serait nécessaire pour que la situation s'améliore de façon significative ? On sait que le médiocre état de santé et une éducation insuffisante en quantité et en qualité contribuent à entretenir la faible productivité. Même s'il n'y a pas de relation stricte entre le passage par le système scolaire et l'acquisition d'une logique orientée vers l'économique, l'expérience tant dans les pays développés que dans les pays émergents semble montrer que les changements qui produisent la croissance économique et le développement rural ne se produisent pas en dessous d'un certain seuil de scolarisation et/ou d'alphabétisation. Cela est encore plus vrai dans un monde qui évolue vers des « sociétés de savoir » (UNESCO 2005), où les sociétés attacheront davantage de prix à la formation et à l'information et inventeront des formules nouvelles pour rendre l'une et l'autre plus efficaces.

Il est très probable aussi que certains scénarios ne se réaliseront pas sans une amélioration sensible de l'état de santé de la majeure partie de la population, sans que l'extension du sida ne soit au moins contenue, sans que le paludisme ne régresse.

4/ Verra-t-on émerger une vision de l'avenir () du développement rural susceptible de guider une action qui autrement risque de se disperser dans toutes les directions ? Cette vision sera-t-elle portée par de larges couches de la population et donnera-t-elle lieu à une nouvelle configuration des relations entre les élites politiques et les entrepreneurs dynamiques ? Une telle alliance semble indispensable pour la réalisation de certains scénarios de renaissance économique.

Saura-t-on trouver les moyens faire des communautés religieuses des parties prenantes à cette vision ? La question mérite d'être posée car si jusqu'à présent les communautés religieuses, chrétiennes ou islamiques, n'ont joué qu'un rôle modeste dans le développement de la logique économique, il peut en être différemment à l'avenir. Sans aller jusqu'à proclamer comme l'Église Universelle du Royaume de Dieu que la pauvreté est diabolique, et que chercher la prospérité c'est chercher Dieu, les communautés religieuses peuvent délivrer un message qui mette l'accent sur le recul de la pauvreté et donc qui ne dévalorise pas la recherche de la productivité.

5/ Saura-t-on mettre l'accent sur le développement et la maintenance des infrastructures ? Les dernières années/décennies ont vu dans la majeure partie de

l'Afrique un développement considérable des infrastructures dans le domaine des différents moyens de transport, dans celui de la production d'électricité, dans la distribution de l'eau, sans qu'une maintenance adéquate des investissements réalisés soit toujours bien assurée. Or un développement rural significatif se traduit toujours par un développement rapide des échanges et donc de la demande de transports, et aussi par une demande fortement croissante d'énergie et d'eau. Si un effort soutenu de construction et de maintenance des infrastructures correspondantes n'est pas fait, le développement rural se heurtera vite à des goulets d'étranglement.

6/ L'environnement international sera-t-il favorable ou en tout cas pas trop défavorable à l'Afrique ? Les règles de l'OMC permettront-elles que des exceptions aux principes de libéralisation du commerce mondial, nécessaires au décollage d'activités nouvelles, soient consenties ? Même si l'on fait l'hypothèse que des réactions se développeront contre l'hyper-libéralisation et rendront plus facile un aménagement des règles, il faudra probablement que les gouvernements africains fassent entendre leur voix haut et fort pour, d'une part, obtenir les dérogations nécessaires à la protection de leur agriculture et, d'autre part, mettre fin aux subventions que les pays du Nord octroient à leurs agricultures.

Ces efforts auront plus de chance de réussir si de nouvelles formes de développement apparaissent sur d'autres continents. À cet égard, force est de reconnaître que les temps changent. Aujourd'hui le modèle de développement occidental est remis en cause non seulement par des minorités bruyantes mais aussi par des membres à part entière de l'establishment, comme par ex. cet ancien Vice-Président de la Banque Mondiale, J. Stiglitz pour ne pas le nommer, qui ne se propose rien de moins que de « commencer à jeter les bases d'un paradigme alternatif. »

7/ L'Afrique saura-t-elle trouver les articulations appropriées entre le niveau local, le niveau national et le niveau régional ? En dépit de sa balkanisation politique, un certain nombre d'efforts en matière de développement rural doivent être envisagés au niveau de plusieurs États. C'est le cas, par exemple, pour l'aménagement des grands bassins fluviaux.

Mais la recherche de voies nouvelles de développement rural ne pourra pas se faire uniquement à ce niveau. Elle aura plus de chance de réussir si elle est menée au niveau national parce que les États africains sont certes, pour la plupart, des créations artificielles de la colonisation, mais les dernières décennies ont vu s'amorcer ou se consolider la construction d'une conscience nationale. L'espace national est donc accepté comme espace de construction d'une vision partagée du futur. Il semble qu'aujourd'hui ce soit à ce niveau que les expériences innovantes aient le plus de chance de ne pas rester isolées et d'avoir un impact significatif sur l'économie nationale.

Cela n'exclut pas pour autant que des expériences soient menées à l'échelle des communautés locales – et la décentralisation peut beaucoup favoriser de telles expériences – expériences qui pourront être reprises ensuite à l'échelle nationale, voire régionale (au sens de plusieurs pays).